



## Le fil des mobilités actives

5 janvier 2023

### L'actualité de la semaine



## Le Club vous souhaite une excellente année 2023 !

Après des annonces en 2022, l'année 2023 doit marquer un nouveau départ pour les mobilités actives. Le Club s'inscrit résolument dans une dynamique de conquête spatiale... et de moyens affectés renouvelés pour le vélo et pour la marche ! Vous êtes aujourd'hui plus de 7500 à nous lire toutes les semaines. Merci pour votre fidélité au **Fil des mobilités**, nous vous proposerons des rendez-vous tout au long de l'année. Ne perdez pas le fil, suivez-nous !

## 2,5 milliards d'euros pour le vélo

« Il faut que l'État investisse à minima 2,5 milliards d'euros sur 5 ans pour doubler le patrimoine cyclable de la France sur le quinquennat », demande l'Alliance pour le vélo dans un **[courrier adressé ce jour](#)** à la première Ministre Élisabeth Borne.

Créé l'an dernier pour porter la voix des mobilités actives dans les élections présidentielles et législatives, l'Alliance pour le vélo insiste sur le besoin d'investissements pluriannuels de l'État : « Au premier rang des actions à mener, la politique d'investissement dans les réseaux de pistes cyclables doit être ambitieuse et massive ». Dans cette missive...

# Les aides à l'achat de vélos reconduites en 2023

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a validé mardi 27 décembre la **reconduction des aides à l'achat de vélos** pour l'année 2023, une prolongation déjà annoncée lors de leur instauration en juillet dernier.

Le [décret du 27 décembre](#) prolonge les aides à l'achat de vélos en 2023, des aides renforcées depuis le 15 août 2022 suite à l'[amendement du projet de loi de finances rectificative](#). Rappelons ces aides : suppression de la condition d'obtention d'une aide locale pour bénéficier de ce soutien ; relèvement de l'aide à 300 € pour les particuliers, à 400 € pour les ménages précaires et les personnes en situation de handicap ; ouverture du bonus aux vélos pliants.

Par ailleurs, **les seuils d'éligibilité se trouvent rehaussés** à partir du 1 janvier 2023 visant, selon le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, à « *couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € actuellement) et 20 % pour les aides renforcées (revenu fiscal par part inférieur à 6 358 € contre 6 300 € actuellement)* ».

L'élargissement de la prime à la conversion permettant l'acquisition d'un vélo ou d'un vélo cargo a également été reconduite pour 2023 par un [décret publié le 30 décembre 2022](#).

Le récapitulatif des aides disponibles est [accessible ici](#).

## Deux nouveaux CEE pour le vélo

Deux nouveaux certificats d'économies d'énergie (CEE) vont être déployés sur quatre ans pour le vélo parmi les **neuf nouveaux programmes** annoncés le 22 décembre dernier par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

> **Mon vélo de A à Z**, porté par la Fub, vise à mettre à vélo et accompagner les publics précaires avec des solutions issues de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire (ESS).

> **Cyclocargologie**, conduit par les Boites à vélo s'adresse d'une part aux donneurs d'ordre et logisticiens afin d'augmenter la demande en cyclologistique et d'autre part aux cyclologisticiens afin de renforcer l'offre de transport à vélo cargo.

### En chiffres

# +8%

La progression de l'usage du vélo a augmenté de 8% en 2022 par rapport à 2021 et de 31 % par rapport à 2019 selon la plateforme nationale des fréquentations de Vélo & Territoires. Cette progression, enregistrée sur un échantillon de 297 compteurs représentatifs, se



constate très fortement en milieu urbain (+10 % par rapport à 2021) mais reste plus contrastée en milieux périurbains et ruraux. En savoir davantage

## Du côté de chez vous

**Le 16 décembre dernier, le conseil régional de Bretagne a posé les bases d'un plan vélo régional** devant être finalisé en 2024. L'ambition de multiplier par trois la part modale du vélo d'ici 2030 passe notamment par l'intermodalité : car, train, bateaux. Les travaux sur la cyclabilité de la Région avaient été ouverts à Saint-Brieuc en octobre dernier.

**La passerelle cycliste la plus longue d'Europe a été inaugurée le vendredi 23 décembre dernier au Luxembourg.** Ce pont cyclable d'environ 2 kilomètres à 7,5 mètres de hauteur enjambe l'ancien site de production sidérurgique ArcelorMittal, reliant Esch-sur-Alzette à Belval.

**Les travaux d'aménagement d'une liaison cyclable bidirectionnelle de 2,2 kilomètres ont débuté sur la communauté d'agglomération du Grand Narbonne** entre la gare (La Franqui) et le centre de la commune de Leucate. Ce chantier de six mois, cofinancé par l'agglomération (620 000 €) et l'État (192 000 €) dans le cadre du dispositif France relance, s'intègre dans le tracé de l'Eurovélo 8 (Véloroute de la méditerranée) un itinéraire traversant onze pays du bassin méditerranéen.

## En bref

**Un décret publié le 23 décembre permet aux métropoles de plus de **150 000 habitants de déroger à la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE)**. Cette exemption est possible pour les métropoles pouvant attester d'une concentration moyenne en dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) inférieure à 10 microgrammes par mètre cube sur au moins trois relevés annuels effectués sur les cinq dernières années ; l'alternative consiste à démontrer, au moins dix-huit mois avant le 31 décembre 2024, que d'autres actions engagées permettent de réduire la concentration de NO<sub>2</sub>. Cette restriction de circulation émane de la loi climat et résilience du 22 août 2021.**

**Les stratégies cyclistes de 44 pays européens viennent d'être publiées par la Fédération européenne des cyclistes (ECF).** L'état des stratégies cyclistes nationales complète l'édition 2021 en incluant notamment les nouvelles stratégies adoptées en 2022, comme le nouveau plan vélo de la France 2022-2027 ou la première politique vélo de l'Italie. Selon l'ECF, la Flandre serait le premier

investisseur dans les infrastructures cyclables en 2022 avec environ 45€ par habitant, suivi par l'Irlande (environ 35€) et la Norvège (environ 20€).

La France, avec 1,2€ par habitant figure en 21ème position.

**Le film réalisé pour le concours de machines 2022 destiné aux artisans-constructeurs de vélos est [disponible ici](#).** Organisée à Roubaix, cette édition s'est inscrite dans la tradition des premières épreuves d'un concours créé en 1903 puis relancé en 2016 après plusieurs décennies d'absence depuis la fin des années 1940.

## AGENDA

**Mercredi 18 janvier, de 8h30 à 10h00 - Sénat (Paris)**

**Conférence de presse de rentrée du Club, au Sénat**

Réservée aux journalistes, la conférence de presse de rentrée du Club se déroulera au Sénat (Palais du Luxembourg - Restaurant du Sénat 15 ter rue de Vaugirard, Paris).

Françoise Rossignol, présidente du Club animera cette rencontre avec les médias au Sénat, sous le parrainage et en présence de Jacques Fernique, sénateur du Bas-Rhin et Guillaume Gouffier-Valente, député du Val-de-Marne, tous deux co-présidents du Club des élus nationaux pour le vélo.

**Mercredi 18 et jeudi 19 janvier - Beffroi de Montrouge (92)**

**Congrès ATEC ITS**

Le cinquantième congrès de l'association accueille 60 exposants, 24 ateliers et plus de 80 conférences. [Informations et inscriptions](#)

**Vendredi 27 janvier, de 9h30 à 17h00 - Lille (59)**

**Prévenir les conflits piétons-cyclistes : quelles pistes pour améliorer la cohabitation entre les modes ?** Une journée d'études (gratuite), destinée aux élu.es et technicien.nes des

## FORMATIONS

**Les formations organisées par Agir et le Club des villes et territoires cyclables et marchables dispensées au cours du premier trimestre 2023.**

> *Mardi 17 janvier, de 14h00 à 16h00 - Cohabitation entre vélos et transports publics*

> *Mardi 24 janvier 2023, de 10h00 à 12h00 - Atelier participatif : Intégrer les mobilités actives dans les plans de circulation*

> *Mardi 31 janvier 2023, de 10h00 à 12h00 - Accompagner l'essor du vélo à assistance électrique*

> *Mardi 7 mars 2023, de 10h00 à 12h00 - Sécuriser l'usage du vélo*

> *Mardi 14 mars 2023, de 14h00 à 16h00 - Les chaussées à voie centrale banalisée*

> *Mardi 21 mars 2023, de 10h00 à 12h00 - Les réseaux cyclables à haut niveau de service*

Ces formations sont gratuites pour les adhérents du Club.

[Pour aller plus loin](#)

- [Le catalogue des formations](#) (espace adhérent)
- [Informations et inscriptions](#)

## RECRUTEMENT

La ville de Corbeil-Essonnes (91) recrute **un-e chargé-ée de mission mobilités**. Informations et candidature [sous ce lien](#).

La ville d'Antony (92) recrute **un-**

collectivités, co-organisée par l'ADMA, le Cerema et le Club des villes et territoires cyclables et marchables. Les places à cet événement étant limitées, priorité sera donnée aux collectivités des Hauts-de-France. [S'inscrire ici](#)

**e chargé-ée de mission mobilités actives** à compter du 1er mars. Informations et candidature [sous ce lien](#).

**Du 17 octobre au 19 octobre - Clermont-Ferrand (63)**

**Congrès du Club des villes et territoires cyclables et marchables**

Le 24° congrès se tiendra pendant les Rencontres nationales du transport public. Pendant trois jours, quelque 300 congressistes vont débattre et échanger autour de tables rondes, ateliers et se retrouver sur l'[espace mobilités actives](#), le salon animé par le Club, situé au cœur de l'exposition.

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables  
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}  
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)